

Maryse Arditi (France Nature Environnement)

Pour commencer deux remarques sur le dispositif de consultation

1/ **bravo** et merci pour la mise en ligne des commentaires, FNE le demande aussi pour les consultations du ministère et ce n'est pas encore acquis

2/ **Domage** en revanche d'avoir plus de 20 textes tous analogues ou presque à une ou deux variantes. Si c'est parfait pour les membres des CLI car chacun ira voir SON texte, c'est regrettable pour ceux qui sont intéressés en général car il faut perdre beaucoup de temps pour vérifier s'il y a des variantes. Il eut été facile de faire un texte rassemblant tout ce qui est commun. FNE s'est donc limitée à la partie commune des textes tout en ayant repéré une différence évidente (niveau marin pour les centrales en bord de mer) et une différence moins évidente (risque de chute d'un engin de transport dans une piscine). Compte tenu des événements du Blayais en 1999, le niveau marin retenu est effectivement un enjeu essentiel.

Une première remarque sur le fond

Avec le principe que c'est bien l'exploitant qui est responsable, ces textes imposent des obligations de résultats et non des obligations de moyens. Du coup il s'en dégage une bizarre impression d'objectifs à atteindre, style « Ya ka, faut kon » avec des interrogations sur la faisabilité de certaines demandes, comme par exemple garantir qu'il sera toujours possible de mesurer l'état du réacteur. L'intérêt est cependant de lister tout ce qu'il ne faut pas oublier, en particulier l'instrumentation indispensable pour arriver à piloter le système (voir point suivant).

Un point à ajouter dans les agressions externes

Il manque la neige. L'expérience très récente de La Hague bloquée pendant plus de 24 heures par la tempête de neige (avec 400 salariés coincés) incite aussi à ne pas oublier les moyens d'accès au site.

Les MTD ou meilleures techniques disponibles évoqués dans les textes

« Considérant que, pour atteindre cet objectif, l'exploitant doit mettre en œuvre, autant que raisonnablement possible, les meilleures techniques disponibles pour la conception et la réalisation du noyau dur »

En chimie, on connaît bien les MTD qui étaient auparavant « conseillées » et qui sont maintenant obligatoires pour les ICPE relevant de la directive IED. Ce sont des documents élaborés avec la profession qui sont donc généralement très accessibles pour la majorité de la profession. Peut-on connaître les documents auxquels il est fait référence ici et quel est leur niveau d'obligation ? Car **il est carrément inquiétant** de voir que les MTD seront mises en œuvre *« autant que raisonnablement possible »*

Une question sur l'état des installations

Il a longtemps été dit et écrit que les réacteurs nucléaires devaient fonctionner de manière la plus constante possible en évitant de changer régulièrement les puissances et donc les flux de neutrons. Ainsi, aux USA, ce mode de fonctionnement n'est pas autorisé en routine, mais seulement de façon spécifique. Or, en France, beaucoup de réacteurs fonctionnent ainsi en suivi de charge, ce qui est clairement un risque supplémentaire à long terme. Peut-on savoir quels réacteurs ont fonctionné ou fonctionnent ainsi en France ?

Deux questions non évoquées dans ces textes

Ces questions sont liées à la maîtrise des rejets en cas d'accident.

1/ **Les filtres à sable** : Lors d'un accident, la pression peut monter fortement dans la cuve et il peut devenir nécessaire d'ouvrir les vannes pour éviter une explosion comme on l'a vu à Fukushima. En prévision d'une telle éventualité, il a été installé des filtres à sable pour retenir un maximum de produits de fission. Cependant, lors d'une intervention d'un expert de l'IRSN, il a été reconnu que tous ne sont pas retenus. Pourquoi ne pas exiger d'améliorer ces filtres à sable pour qu'ils retiennent

la quasi totalité des produits de fission ?

2/ les recombineurs d'hydrogène : installés dans la cuve, ils ont pour mission, en cas d'accident, de capter l'hydrogène produit afin d'éviter la montée en pression de la cuve. Cependant, lors d'une intervention d'un expert de l'IRSN, il a été reconnu que la vitesse de production de l'hydrogène peut dans certains accidents être très supérieure à la vitesse possible de récupération par les recombineurs, ce qui diminuerait notablement leur efficacité, au moins de façon transitoire. Absolument rien pour évoquer ce risque et comment y remédier ?

Enfin une remarque plus générale sur la sûreté des installations

C'est très dommage qu'à la suite des stress tests, le résultat soit celui qu'on connaissait d'avance :

- « La sûreté de tous les réacteurs pris individuellement est suffisante » ;
- « aucune nécessité d'en fermer un seul ».
- « Cependant, on peut encore l'améliorer.. ».
- Ceci confirme que l'ASN ne fermera jamais un réacteur pour cause de sûreté insuffisante quelque soit son âge, 30 ans, 40 ans, 50 ans... et son état de vieillissement...

Enfin, beaucoup de commentaires sont à côté du sujet et ne sont qu'une défense du nucléaire.

Sans perdre trop de temps à y répondre, il faut cependant arrêter le refrain du 0 mort dû à Fukushima. Les salariés engagés par la mafia, vous ne saurez jamais ce qu'ils sont devenus? Tepco n'en a pas les listes. Les salariés qui ont été contraints de mettre une plaque de plomb sur leur dosimètre, ils ne sauront jamais les doses qu'ils ont prises et quand ils mourront, vous ne les compterez pas comme dû au nucléaire. Combien d'agriculteurs se sont suicidés désespérés de ne plus pouvoir faire honnêtement leur métier ? Et comme le dit le maire de Litatie :
« le traumatisme, le choc violent du tsunami paraissent préférables au mal invisible et sans fin de la radioactivité. Car l'important dans ce genre de situation est de pouvoir reconstruire, ce que la nature du mal radioactif ne permet pas. »

Enfin, on ne peut laisser passer sans réagir une affirmation comme : *« Il convient de remarquer aussi que la radioactivité aujourd'hui, 30 mois après l'accident, autour de la centrale de Fukushima et sur le site lui-même (en dehors de l'intérieur des bâtiments accidentés où la radioactivité est bien plus forte) n'est plus actuellement que de quelques microsievverts par heure »* un jour comme aujourd'hui. **Tepco vient d'annoncer qu'à l'extérieur du réacteur, le long d'une canalisation qui a servi à transporter des produits radioactifs, la dose mesurée est 25 SIEVERTS par heure.**

http://www3.nhk.or.jp/nhkworld/english/news/20131207_01.html